

Quand vous avez un incident sur la compétition, même si nous ne pouvons pas contrôler comme nous le souhaiterions, il est quand même facile de refuser de servir une personne qui semble montrer des « signes de fatigue » et que vous avez déjà vu à de nombreuses reprises à votre comptoir.

Quand je dis vous, je veux dire le club et je vous demande d'être attentif à tout cela car dans la grande majorité des cas ce sont les excès qui conduisent aux exactions comme celle que nous avons à traiter.

Bien sûr on ne peut pas accuser sans preuve et il nous est quasiment impossible d'en obtenir mais au service à la buvette nous avons assez facile de refuser de servir une boisson alcoolisée.

Ceci ne réglera pas tous les problèmes car il n'y a pas que la buvette pour s'abreuver.

Je vous souhaite une excellente fin de journée, une bonne santé à toutes et à tous ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Si besoin je peux répondre à des questions sur la discipline sauf évidemment sur l'affaire que je viens de souligner et qui est en cours.

Chantraine le 25 novembre 2021

Y.Papelier

